

Le CDH propose un service citoyen obligatoire pour les 18-30 ans

■ Le parti a déposé une proposition de loi cette semaine. Un tel service pourrait se concrétiser au sein du monde associatif.

L'objectif, c'est de décloisonner une société de plus en plus individualiste. C'est aussi de donner du sens à l'engagement, et de permettre à chacun de s'investir pour son pays et sa nation. Seules, des mesures sécuritaires et disparates ne permettront pas de renforcer la solidarité, la responsabilité et nos valeurs communes que sont le respect des différences ou de l'égalité."

Les intentions du président du CDH, Benoît Lutgen, ont le mérite d'être claires, alors qu'il a déposé cette semaine, avec d'autres députés de son parti, une proposition de loi visant à établir un service citoyen obligatoire.

Très concrètement, la proposition des humanistes vise à instaurer un service obligatoire pour les jeunes âgés de 18 à 30 ans. Si le texte est adopté tel quel, le service citoyen devrait être généralisé en 2025 et encadrer des engagements de deux mois au minimum à un an au maximum (sauf exceptions).

Obligatoire mais flexible

"Mais, attention, précise Benoît Lutgen. L'Etat ne va pas rouvrir des dizaines de casernes et y encadrer des jeunes pendant plusieurs mois. Ce que nous proposons, c'est qu'une commission fédérale agréée des associations et des organismes existants qui rendent un service à la population. Le service citoyen pourra donc se décliner dans les nombreux secteurs de la santé, de la culture, de la coopération au développement ou de l'environnement. Je précise donc aussi qu'un tel service des milliers de jeunes le réalisent déjà à travers le scoutisme par exemple. Nous voulons donc, en créant un statut social spécifique, encadrer et encourager de tels engagements, pour donner à tous une chance de pouvoir en réaliser."

Notons qu'il est déjà possible d'effectuer un service citoyen sur une base volontaire. L'absence de cadre légal spécifique rend cependant l'aventure difficile à cause des freins administratifs que cela engendre. Le résultat est qu'aujourd'hui seuls deux jeunes Belges sur mille réalisent un service citoyen, regrette régu-

lièrement la "Plateforme pour le service citoyen".

Benoît Lutgen s'en rend cependant bien compte, le fait qu'il souhaite rendre ce service obligatoire occasionnera des débats parlementaires plus serrés. "Si ce n'est pas le cas cependant, le service citoyen, qui entend favoriser le brassage social, ne rencontrera pas l'entière réalité de ses objectifs. S'il n'est pas obligatoire, il est certain que, dans les faits, plusieurs catégories de la population n'y accéderont pas. Mais nous donnons aux jeunes

L'idée de recréer des rites collectifs revient au galop en Belgique et en Europe.

doize ans pour le réaliser, et ils peuvent le faire en plusieurs fois. Notre proposition est flexible et permettra de ne pas mettre un jeune en difficulté par rapport à sa vie de famille ou à ses engagements professionnels."

Un coût inconnu

En sachant qu'il s'appuiera en partie sur des initiatives existantes, mais qu'il sera par exemple précédé et suivi de cinq journées de lancement et de bilan (journées au cours desquelles seront organisés notamment des examens médicaux de tous les jeunes), il est difficile d'évoquer le coût d'une telle proposition. Sans non plus qu'il ait arrêté quel pourrait être le défraîchement des jeunes qui effectueront le service citoyen, Benoît Lutgen parie sur un coût de plusieurs dizaines de millions d'euros. Mais il évoque dans la foulée un retour sur investissements indirect, "qui sera indéniable, tant pour la collectivité que pour chaque jeune".

Il reste à connaître les alliés politiques sur lesquels pourra compter le CDH actuellement dans l'opposition fédérale. Les partis du gouvernement ne sont pas opposés à de tels services citoyens, mais ils proposent des pistes alternatives (voir ci-dessus).

Ce qui est notable cependant, c'est que l'idée de créer des rites collectifs capables de fédérer une population autour de valeurs communes revient au galop en Belgique et en Europe, après avoir été reniée ces dernières décennies.

BdO

Alternatives

Le politique cherche à favoriser la citoyenneté

Statut. La semaine dernière, en marge d'un colloque sur le service citoyen au Sénat, le cabinet de la ministre des Affaires sociales, Maggie De Block (Open VLD), a confirmé que l'idée de créer un statut légal spécifique pour le service citoyen était à l'étude.

Contrat. Du côté du MR, Denis Ducarme, chef de groupe à la Chambre, et Olivier Chastel, président du parti, ont déposé en mars une proposition de résolution invitant le fédéral à mettre en place un contrat citoyen qui devra être accepté et signé par chaque citoyen majeur résidant légalement en Belgique. Il engagerait le citoyen sur un nombre de valeurs à respecter. Lors de son congrès du mois d'avril, le PS évoquait, lui, une future proposition sur le service citoyen.